

 <p>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p>	<p style="text-align: center;">École élémentaire La Genette</p> <p style="text-align: center;">32 rue Michelet 17 000 La Rochelle Tél. : 05 46 34 12 42 e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr</p>
--	--

Membre



Écoles
associées
de l'UNESCO

Conseil d'École du 16/02/15

Étaient présents

Équipe enseignante :

Véronique Rousseau, Directrice (mardi, mercredi et vendredi CE2), Marie-Noëlle Pillon (CP), Elisabeth Bourabier (CE1), Bernard Proux (CM1) et Nadine Michaud (CM1-CM2).

Absente excusée : Patricia Vingadassalon (lundi et jeudi CE2)

Parents élus titulaires : Stéphanie Poucineau, Estelle Épinoux-Pougnant, Nathalie Debord.

I.E.N. LR Ouest, excusé.

M. Kouchnir, D.D.E.N, excusé.

Mme Spano, Conseillère municipale, excusée.

Délégués de la classe de CM2 : Alix Gonnet, Lorina Hourcade, Lucie Roudot, Mathieu Laloyaux et Paul Angot (de 18h à 18h30).

À la demande de la Directrice, les délégués de la classe de CM2 exposent aux membres du Conseil d'école les résultats des enquêtes réalisées auprès des élèves de l'école concernant les deux points suivants :

- *Les nouveaux horaires de l'école – les TAP*
 - *Ceux qui ne restent pas aux TAP apprécient d'avoir plus de temps libre pour faire leurs activités personnelles.*
 - *Les plus jeunes élèves (CP et CE1) préfèrent les journées sans TAP. Ils aimeraient aussi plus de sport.*
 - *Les élèves souhaiteraient que la présentation du contenu des activités soit plus détaillée pour faciliter leurs choix.*
 - *L'ensemble des élèves apprécie les activités créatives et surtout inédites par rapport aux activités d'apprentissage réalisées à l'école (ex : la photographie).*
- *Point sur la prévention du harcèlement dans l'école*
 - *Chacun s'accorde pour dire que les élèves viennent plus spontanément qu'auparavant informer les adultes de difficultés entre élèves.*
 - *Chacun s'accorde également pour dire que les élèves développent des attitudes plus attentives et respectueuses de leur environnement : vêtements, papiers...*
 - *Une déléguée suggère des ateliers de médiation en présence d'un adulte pour régler les conflits entre élèves.*

La Directrice ajoute qu'une réflexion devra être menée pour organiser la mise en œuvre de ce type d'ateliers qui doivent être animés par des adultes compétents et formés. Elle informe également les membres du Conseil d'école de la récente lettre de la Ministre de l'éducation nationale « agissons contre le harcèlement à l'école » (consultable à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid86251/agissons-contre-le-harcèlement-a-l-ecole-courrier-de-najat-vallaud-belkacem-aux-enseignants.html>). Enfin, elle demande aux représentants de parents d'élèves de bien vouloir programmer, comme l'an dernier avec l'intervention de Madame Pillette, une réunion d'informations concernant le harcèlement.

1 – Bilan du bal / comptes de la coopérative

Le Bal

La communauté éducative a apprécié cette année encore le bal de l'école qui représente un grand moment de convivialité. Le Conseil d'école remercie toutes les personnes qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation.

Dépenses : 573,54 €

Bénéfice : 1106,46 €

Suggestions pour l'année prochaine :

- Continuer à réunir les tables de façon assez serrée en bout de salle devant les portes d'entrée.
- Se servir de la pièce attenante uniquement comme vestiaire.

Les représentants de parents d'élèves ont créé un tableur permettant d'établir une analyse comparative de l'organisation du bal pour mieux cibler les besoins.

Comptes de la coopérative

- Dépenses :
Achat d'un ordinateur portable : 598,40 €
Spectacle et ateliers de danseurs de salon russes : 150 €
- Situation en caisse à ce jour : **3201 €**

Dans le cadre du travail en sciences du Projet d'école, l'équipe enseignante envisage cette année de fédérer tous les élèves autour d'un projet de visite du Zoo de la Palmyre : le 28/05 pour les élèves de CP et de CE1 et le 18/06 pour les élèves de CE2, CM1 et de CM2.

Coût total du projet : **3214 €**

Ce prix comprend le transport (3 autocars à 1518 €), les ateliers pédagogiques (150 € pour les 5 classes) et les entrées (1546 € pour 131 élèves et 20 adultes).

Participation des coopératives de classes : 956, 5 €.

Participation de la coopérative de l'école : **2257,5 €.**

2 – Les horaires scolaires

Rappel du compte-rendu du Conseil d'école du 7-11-14 :

La directrice indique aux membres du Conseil d'école qu'une information en provenance de la Direction académique pourrait autoriser une modification des horaires scolaires (année 2015-2016), bien que ceux-ci aient été normalement adoptés pour trois années.

L'équipe enseignante indique qu'elle est satisfaite des horaires et de la semaine à cinq matinées : les enfants sont beaucoup plus disponibles pour les apprentissages.

La question des horaires ne pouvant être prise qu'à l'échelle du groupe scolaire, il reste à connaître la position de l'école maternelle sur la question. Le cas échéant, un nouveau débat pourrait être engagé.

La ville de La Rochelle ayant proposé une harmonisation des horaires sur l'ensemble des écoles avec une entrée à 8h.30, une sortie à 16h.30 et une alternance des journées de TAP, les Représentants de parents d'élèves ont enquêté auprès des familles. L'enquête a été peu renseignée, seulement 1/3 des familles se sont exprimées mais les réponses sont en très grande majorité pour le maintien des horaires actuels :

8h45 – 16h45 et jours de TAP les mardis et vendredis

Les Représentants de parents d'élèves interrogent l'équipe enseignante concernant leurs avis par rapport à cette organisation des rythmes scolaires. L'équipe enseignante exprime à nouveau sa satisfaction concernant la semaine à cinq matinées pour les rythmes d'apprentissage. Les positions sont plus modérées en ce qui concerne les effets bénéfiques de l'alternance de jours courts et de jours longs. Une régularité des rythmes (5h.15 de classe les lundis, mardis, jeudis, vendredi et 3h. le mercredi matin) semblerait davantage appropriée à une construction harmonieuse des compétences par les élèves.

Les partenaires, ville, enseignants et parents d'élèves ne partageant pas le même point de vue, **le Conseil d'école prend la décision de ne pas demander de modifications des horaires pour l'année 2015-2016.**

3 – Projet d'école 2014-2018 / Mise en œuvre des actions en lien avec l'appartenance de l'école au Réseau des écoles associées de l'UNESCO

Rappel du compte-rendu du Conseil d'école du 14-03-14 :

Depuis la rentrée 2012, l'école appartient au Réseau des écoles associées de l'UNESCO. En juin 2013, toute la communauté éducative a célébré de façon officielle son appartenance à ce réseau. La Directrice invite les nouveaux parents à consulter le site de l'école pour prendre connaissance des enjeux de cette labélisation. Chaque année, l'équipe enseignante s'engage à mener des actions qui rendent visibles les valeurs de l'UNESCO.

Ces actions s'articulent autour de cinq thèmes :

- *Problèmes mondiaux et rôle du système des Nations Unies*
- *Droits de l'homme, démocratie et tolérance*
- *Préservation du patrimoine matériel, immatériel et naturel*
- *Apprentissage interculturel*
- *Développement durable, environnement*

→ CP :

- **Apprentissage interculturel** : les écritures dans le monde en liaison avec la classe de GS de l'école maternelle.
- **Préservation du patrimoine naturel** : les espèces menacées en partenariat avec l'aquarium et l'Asinerie du Poitou.

→ CE1 :

- **Apprentissage interculturel** : correspondance internationale avec une école de Pétrozavodsk en Russie sous la forme d'envois de « Lettres vidéos » (petits films).
- **Développement durable** : dans le cadre de l'année internationale de la lumière, travail en arts visuels avec une plasticienne, projet financé par la ville de La Rochelle.
- **Préservation du patrimoine naturel** : les espèces menacées en partenariat avec la ferme de La Moulinette et l'Asinerie du Poitou.

→ CE2 :

- **Apprentissage interculturel** : reprise de la correspondance internationale débutée l'an dernier sous la forme d'envois de « Lettres vidéos » entre les élèves de CE2 et des élèves d'Haïti. Projet en partenariat avec la CDA de La Rochelle.
- **Préservation du patrimoine immatériel** : activités de théâtre et de plurilinguisme en partenariat avec le théâtre « Toujours à l'Horizon » : première action mise en œuvre le 17-02 dans le « Camion des mots ».

→ CM1 :

- **Apprentissage interculturel** : échanges réguliers par visio-conférences entre les élèves de CM1 et des élèves de deux classes de l'école d'Holliston aux États-Unis. *Ce partenariat dure depuis 2011.*
- **Préservation du patrimoine matériel** : le voyage de l'Hermione en partenariat avec l'école d'Holliston et une classe de 4^{ème} du Collège Fromentin (blog dédié : <http://hermioneforschools.blogspot.fr/>).

→ CM2 :

- **Préservation du patrimoine immatériel** : activités de théâtre et de plurilinguisme : première action mise en œuvre le 17-02 dans le « Camion des mots ». Participation au Concours « *Les petits champions de la lecture* » et au prochain Festival du livre de jeunesse de La Rochelle (thématique du voyage) en partenariat avec la librairie *Callimages*.
- **Développement durable, environnement** : le tri des déchets et la mobilité durable (bus sans chauffeur) en partenariat avec la ville de La Rochelle, le centre de tri de la CDA et l'Université de La Rochelle.

→ Du CP au CM2 :

- **Apprentissage interculturel** : partenariat avec l'association rochelaise franco-russe Droujba à l'occasion des rencontres annuelles du jumelage de la ville de La Rochelle avec la ville de Pétrozavodsk en Russie. Trois rencontres ont été mises en œuvre :
 - 1- Marionnettiste russe à l'occasion du spectacle de mise en scène d'un conte traditionnel
 - 2- Artisane russe à l'occasion d'ateliers de fabrication de personnages de chiffons
 - 3- Danseurs de salon russes à l'occasion de spectacles et d'ateliers de danses de salon.
- **Préservation du patrimoine naturel** : rôle d'un zoo dans la préservation des espèces menacées en partenariat avec le zoo de La Palmyre.

→ Liaison CM2-6ème en espagnol avec les collègues de Missy et de Fromentin.

→ Construction d'une filière de chinois

En ce qui concerne l'enseignement du chinois dans l'école, de l'appréciation de chacun, élèves, professeurs de chinois et enseignants, le bilan intermédiaire apparaît très positif. Les élèves apprécient cet enseignement rare et totalement inédit.

Au collège de Missy, depuis cette année, l'enseignement du chinois débute en classe de 5^{ème}. La Directrice indique qu'elle va se renseigner auprès de la Principale du Collège pour connaître les perspectives pour l'année prochaine.

4- Équipement- matériel dans l'école

→ L'aménagement de l'espace jardin

À l'initiative conjointe de la Directrice et d'une animatrice de TAP, responsable d'une activité de jardinage, l'espace jardin de l'école a été aménagé par le service des espaces verts : creusement d'une bande de parterre devant le mur. Quatre pots-jardinières de couleur ont été achetés (deux payés par la coopérative de l'école et deux par le budget TAP de la ville). Au printemps, en concertation avec les espaces verts, la Directrice va choisir trois plantes grimpantes (achat financé par la coopérative de l'école) et trois treillages à installer le long du mur ont été commandés aux services municipaux.

→ L'aménagement numérique

La Directrice informe les membres du Conseil d'école que dans la perspective de la généralisation du numérique à l'École annoncée par le Président de la République, le ministère de l'Éducation nationale a lancé une grande concertation nationale qui se déroule du 20 janvier au 9 mars 2015.

Les enseignants développent les compétences des TICE avec du matériel vétuste car l'école de La Genette n'est toujours pas à ce jour rééquipée au niveau numérique. Un plan de rééquipement de toutes les écoles de la ville a débuté en 2012, la Directrice ne dispose pas d'informations concernant une programmation prochaine de travaux. Le Conseil d'école souhaite avoir un calendrier.

→ Projet d'agrandissement du restaurant scolaire

La Directrice ne dispose d'aucunes informations supplémentaires par rapport au propos de Mme Spano, conseillère municipale représentant la mairie au Conseil d'école du 7-11-14 qui précisait que le projet d'agrandissement du restaurant scolaire devra être revu avec la Mairie.

Les Représentants de parents d'élèves vont reprendre contact avec les élus municipaux.

Fête de l'école vendredi 26 juin 2015 à partir de 18h30

Secrétaires de séance :

N. Debord, représentante de parent d'élève

N. Michaud, enseignante CM2

Compte rendu rédigé par V. Rousseau

La Présidente : V. Rousseau